RCS : LAVAL
Code greffe : 5301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00363
Numéro SIREN : 852 266 592
Nom ou dénomination : ABALONE TT LAVAL

Ce dépôt a été enregistré le 17/02/2021 sous le numéro de dépôt 659

Greffe du tribunal de commerce de Laval
CS 415 - 12 Allée de la Chartrie 53004 LAVAL CEDEX
Téléphone : 0243597080 - E-mail : rcs@greffe-tc-laval.fr
www.greffe-tc-laval.fr - www.infogreffe.fr

MCV/2019 B 00363
ABALONE FRANCE - Service Juridique
43 RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN

Nos références : MCV/2019 B 00363

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée à associé unique

Dénomination sociale : ABALONE TT LAVAL

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

Cap Commerce
206 BOULEVARD JEAN JAURÈS
53000 LAVAL

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 852266592 R.C.S Laval

Le greffier soussigné constate le 17/02/2021 le dépôt, enregistré sous le numéro 2021/659, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2019

Récépissé délivré le 18/02/2021
Le greffier
Maître Patrick GUICHAOUA

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LAVAL (Mayenne)

ABALONE TT LAVAL
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 127000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 206, BOULEVARD JEAN JAURES
CAP COMMERCE
53000 LAVAL
852266592 RCS LAVAL
Ci-dessous désignée « la Société »

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Certifiés conformes
Le Président



BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2019 6			Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	31 484.02	307.37	31 176.65		31 176.65	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	3 720.00		3 720.00		3 720.00	
	Total II	35 204.02	307.37	34 896.65		34 896.65	
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	46 803.81		46 803.81		46 803.81	
	Autres créances	87 211.60		87 211.60		87 211.60	
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	3 319.01		3 319.01		3 319.01	
	Total III	137 334.42		137 334.42		137 334.42	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	172 538.44	307.37	172 231.07		172 231.07	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 3 720.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2019 6	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 127 000)	127 000.00		127 000.00	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-40 961.95		-40 961.95	
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	86 038.05		86 038.05	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	12 804.00		12 804.00	
	Concours bancaires courants	128.82		128.82	
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 434.58		51 434.58	
	Dettes fiscales et sociales	21 332.07		21 332.07	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	493.55		493.55	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	86 193.02		86 193.02	
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	172 231.07		172 231.07	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 76 340.02

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 6			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	21 344.70		21 344.70		21 344.70	
Chiffre d'affaires NET	21 344.70		21 344.70		21 344.70	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			20 860.50		20 860.50	
Autres produits			0.32		0.32	
Total des Produits d'exploitation (I)			42 205.52		42 205.52	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			22 999.77		22 999.77	
Impôts, taxes et versements assimilés			539.62		539.62	
Salaires et traitements			43 529.46		43 529.46	
Charges sociales			15 801.05		15 801.05	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			307.37		307.37	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1.23		1.23	
Total des Charges d'exploitation (II)			83 178.50		83 178.50	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-40 972.98		-40 972.98	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 6	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	11.03		11.03	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	11.03		11.03	
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	11.03		11.03	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-40 961.95		-40 961.95	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	42 216.55		42 216.55	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	83 178.50		83 178.50	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-40 961.95		-40 961.95	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

· SAS ABALONE TT LAVAL

206 BD JEAN JAURES
CAP COMMERCE
53000 LAVAL

ANNEXE DU 12/07/2019 AU 31/12/2019

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 12/07/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 172 231.07 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 21 344.70 Euros et dégageant un déficit de -40 961.95 Euros.

L'exercice a une durée de 6 mois, couvrant la période du 12/07/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :
- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

ANNEXE

Exercice du 12/07/2019 au 31/12/2019

2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers			17 380
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			14 104
TOTAL			31 484
Prêts, autres immobilisations financières			3 720
TOTAL			3 720
TOTAL GENERAL			35 204

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			17 380	17 380
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			14 104	14 104
TOTAL			31 484	31 484
Prêts, autres immobilisations financières			3 720	3 720
TOTAL			3 720	3 720
TOTAL GENERAL			35 204	35 204

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers		240		240
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		67		67
TOTAL		307		307
TOTAL GENERAL		307		307

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	240				
Matériel de bureau informatique mobilier	67				
TOTAL	307				
TOTAL GENERAL	307				

ANNEXE

Exercice du 12/07/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions
Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 720	3 720	
Autres créances clients	46 804	46 804	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 745	10 745	
Groupe et associés	66 957	66 957	
Débiteurs divers	9 510	9 510	
Charges constatées d'avance	3 319	3 319	
TOTAL	141 054	141 054	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	129	129		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	12 804	2 951	9 853	
Fournisseurs et comptes rattachés	51 435	51 435		
Personnel et comptes rattachés	3 728	3 728		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 784	10 784		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 134	6 134		
Autres impôts taxes et assimilés	686	686		
Autres dettes	494	494		
TOTAL	86 193	76 340	9 853	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	12 804			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000		12 700		12 700

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	22 000
Autres créances	9 510
Total	31 510

ANNEXE

Exercice du 12/07/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	129
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 440
Dettes fiscales et sociales	5 323
Autres dettes	494
Total	20 385

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 319
Total	3 319

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	127 079
Total	127 079

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ABALONE TT LAVAL
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 127000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 206, BOULEVARD JEAN JAURES
CAP COMMERCE
53000 LAVAL
852266592 RCS LAVAL
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 2 SEPTEMBRE 2020

DEUXIEME DECISION

AFFECTATION DU RÉSULTAT DEFICITAIRE

L'associé unique décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice d'un montant de – 40 961,95 euros au poste « report à nouveau », portant le report à nouveau à un montant de – 40 961,95 euros.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES

Par ailleurs, l'associé unique prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices : NEANT.

AFFECTATION DU RESULTAT ADOPTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 2 SEPTEMBRE 2020

DEUXIEME DECISION

AFFECTATION DU RÉSULTAT DEFICITAIRE

L'associé unique décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice d'un montant de – 40 961,95 euros au poste « report à nouveau », portant le report à nouveau à un montant de – 40 961,95 euros.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES

Par ailleurs, l'associé unique prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices : NEANT.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

Certifié conforme à l'original
Le Président

